

Mars 2020

Newsletter - Alsace



Ci-dessous le compte-rendu de l'instance de Proximité qui s'est tenue le 5 mars dernier.

Point emploi

Sur l'antenne Alsace : suite au Coca de février, 2 postes ont été pourvus. Julien Ledig pour le poste de monteur (au 1er avril) et Lisa Jardini pour le poste de chargé d'édition numérique.

Dans le cadre des mobilités, Marie Pouchin part à Bordeaux en tant que rédactrice en chef adjointe. Elle sera remplacée.

A la Fabrique : Un poste d'adjoint au chef de car a été publié le mois dernier. Les postes qui seront mis en consultation en mars sont : le poste d'électricien, un poste machiniste et un poste de technicien vidéo.

Pas de projet de mise en consultation pour le 2ème poste de machiniste. Une réflexion est en cours pour une évolution du poste qui pourrait se transformer en poste d'assistant vidéo.

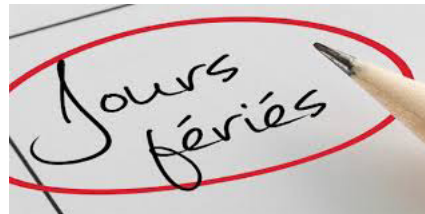
Préambule : L'arrivée du logo Grand Est le 28 février était prémonitrice à ce qui se passe depuis mardi 17 mars sur notre antenne. La direction a fait le choix de mutualiser nos journaux avec Nancy et Reims. Qui aurait imaginé cette expérimentation grandeur nature ?

Le télétravail est devenu la règle depuis lundi dernier. Seules les personnes indispensables sont en présentiel. Nous voilà plongés dans ce nouvelle dimension, et une nouvelle façon de travailler, bien sûr pour un temps exceptionnel ! Néanmoins c'est le moment de tester et penser aux nouveaux outils, le fameux virage, numérique, nous y sommes.

Néanmoins c'est un contexte particulier auquel nous n'étions pas préparés, à la fois d'un point de vue technique et relationnel d'autre part. Et à la fois pour la petite poignée de personnes qui sont à la station mais aussi pour celles et ceux qui sont à la maison devant leur ordinateur entraîné de travailler. Bien sûr c'est à la direction de répondre à vos questions. Mais **FO** se tient aussi à votre disposition pour toutes les questions que vous pouvez vous poser. Nous restons joignables par mail, par sms ou par visio.

Prenez soin de vous !

Jours fériés des journalistes



Lors du CSE du mois de janvier, la direction du réseau a annoncé que les journalistes au forfait jour seront recredités

de l'ensemble des jours fériés dès le 1er janvier. Au 5 mars, jour de notre réunion, ce n'est pas le cas et notre Direction en local n'était pas en mesure de donner plus d'infos. Depuis 1 semaine ces jours fériés sont réapparues dans les compteurs.

Point sur les scripts

C'est toujours un service sous tension et des collaborateurs en souffrance... Nous avons alerté plusieurs fois la direction sur la situation. Les chiffres sur l'absentéisme 2019 nous confortent aussi nos propos.

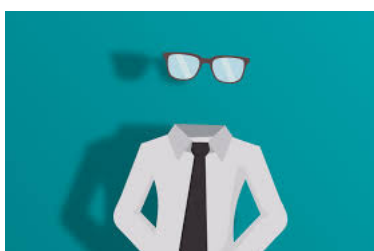
Pour rappel l'ex chsct a déjà eu recours à un droit d'alerte pour ce service, il y a quelques années. Cela avait abouti à un plan d'actions. Ce dernier a sans doute amélioré certains points mais sur le long terme on constate que ce n'est pas suffisant. Même

si on partage le même diagnostic avec la direction, la priorisation des actions à mettre en place n'est apparemment pas la même. La direction semble d'accord pour revoir et améliorer les conditions de travail de ce service. Les représentants de proximité suivront avec attention les actions entreprises.

Point sur les techniciens sons

Suite à notre alerte, l'encadrement a pris certaines décisions comme celle de mettre un technicien son sur certains produits JT ou encore sur Rund um.

Bilan absentéisme 2019 sur l'antenne Alsace



En préambule, il faut rappeler que les chiffres de l'absentéisme en France atteignent 5,10 % en 2018 (contre 4,72 % en 2017). Ce taux représente 18,6 jours/an d'absence par salarié.

Sur l'année 2019

- FTV : 6.36% taux d'absentéisme moyen, 23.2 jours d'absence en moyenne par salarié, 1.1 absence en moyenne par salarié, 36.1% des collaborateurs toujours présents
- France 3 : 7.52% taux d'absentéisme moyen, 27.5 jours d'absence en moyenne par salarié, 1.3 absence en moyenne par salarié, 22.9% des collaborateurs toujours présents
- France 3 Alsace (hors filière) : 6.46% taux absentéisme moyen, 23.6 jours d'absence en moyenne par salarié, 1.3 absence en moyenne par salarié, 42.2% des collaborateurs toujours présents
- France 3 Grand Est : 6.21% taux absentéisme moyen, 22.7 jours d'absence en moyenne par salarié, 1.3 absence en moyenne par salarié, 45.3% des collaborateurs toujours présents

Pour l'antenne Alsace le taux d'absentéisme au 31 décembre 2019 est de 6,46% contre 6,28% au 31 décembre 2018. Globalement, le taux stagne. Le mois où il y a moins d'absence est décembre, le pic se trouve lui en février.

Par rapport à l'année dernière ce sont les métiers des scriptes (on passe de 48 à 221 absences) et des documentalistes (on passe de 48 à 221 absences) qui ont des chiffres inquiétants. La direction s'en-

gage à agir sur ces 2 métiers.

Pour finir ce point de façon positive, le taux d'absentéisme des journalistes est en baisse. Ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Le point absentéisme filière est reporté au mois d'avril.

Point Concur

Suite à l'abandon du forfait, et l'obligation de certifier les justificatifs par smartphone (à partir du 1er avril) les représentants de proximité ont posé la question sur la mise à disposition d'un téléphone aux salariés qui le demandent. Ce n'est pas à l'ordre du jour nous dit-on, si décision à venir elle sera prise par le national. Nous ferons donc une demande auprès de nos collègues syndicaux pour que la question soit traitée au niveau de France 3 réseau.



Présentation du bilan du psychologue du travail 2019, en présence de

J-B Dequevauviller



Les élus déplorent qu'un bilan écrit ne soit pas restitué aux représentants de proximité en amont de la réunion comme cela était fait avant l'arrivée du cabinet JLO. Une directive de Paris qui à notre sens, est non constructive.

Focus national :

319 entretiens (dont 46 sur l'Est) avec une répartition de 55 % femmes 38 % hommes soit 70 entretiens supplémentaires par rapport à l'année 2018. Répartition par âge : majoritairement des personnes ayant entre 40 à 50 ans (32%) et 89 entretiens pour les plus de 50 ans.

Il est intéressant de souligner qu'en dessous de 50 ans peu de personnes ont besoin de ce service.

Pour le pôle Est, 6 consultations ont été réalisées contre 75 l'an passé. On constate moins de consultations sur la région.

Nationalement, la répartition des raisons d'appel est la suivante :

-Relations de travail (hiérarchiques ou avec les collègues) + de 150 entretiens

-Problèmes multifactoriels (plusieurs thématiques

en rapport avec le travail) abordées + de 100 entretiens

-Vision de l'avenir 80 entretiens

-Exigences du travail 55 entretiens

Les 4 premières raisons pour consulter le psychologue en 2019 étaient les mêmes qu'en 2018.

Si on regarde la répartition par filière, on constate que beaucoup de journalistes sollicitent le psychologue.

Les chiffres en Alsace : 29 entretiens individuels ont été réalisés en Alsace depuis le 1er janvier 2019 contre 23 en 2018 (24 en face à face, 5 à distance et 2 rdv non honorés car les personnes ne se sont pas présentées). Et concrètement cela 20 personnes différentes rencontrées.

On note 6 entretiens via la ligne d'écoute.

Au niveau de la répartition par genre, 79% femmes (55% en 2018) et 21% d'hommes (45% en 2018). Par rapport au national il y a un peu plus de femmes en demande.

La répartition des raisons des consultations est la suivante :

-Relations de travail

-Problèmes multifactoriels

-Deuil

-Exigences du travail

-éléments impactants

-Vision de l'avenir

En moyenne le psychologue est là ½ journée par mois. Pour des situations exceptionnelles sa présence a été précieuse au cours de l'année.

En Alsace, la plate-forme psy ne convient pas et les salariés en Alsace privilégient la proximité. La présence sur site va être renforcée de telle sorte que sa présence sera d'une journée : tous les 1ers mardis de chaque mois.

Rappel du numéro de la plate-forme : 0 800 503 204 (numéro d'appel gratuit) 24/24 7j/7

Commentaire FO : *La présence du psychologue est clairement une personne ressource au sein de l'antenne. On apprécie le soutien de notre direction pour sa présence régulière dans nos locaux et on remercie à notre tour Mr Dequevauviller*

Point sur l'encadrement à la rédaction (en présence de Stéphanie Lafuente)

Les représentants de proximité se questionnent sur la stabilité de la rédaction suite au départ précipité du rédacteur en chef Joel Barcy. L'actualité très forte depuis plusieurs jours, voire semaines n'arrange pas la situation dans laquelle la direction s'est mise elle-même. Effectivement trouver des remplaçants d'adjoints au pied levé en pleine période électorale n'est pas chose aisée !

La nouvelle rédactrice en chef en intérim est venue nous expliquer qu'il n'y avait pas de problème particulier. Toutes les situations ont été bien gérées. Et vu l'actualité brûlante du moment, le staff assurait plutôt bien.

L'organisation de la rédaction jusqu'en juin va tourner avec Renaud Hartzler, Dominique Siedlazeck et Stéphanie Lafuente, Régine Miele et Julie Beckrich avec bien sûr des adjoints du vivier qui ont envie de venir travailler en Alsace. Le directeur rappelle que c'est le ou la futur(e)rédactrice en chef qui constituera son équipe.

Commentaire FO : *Comment peut-on justifier de faire partir un rédacteur en chef en urgence absolue (alors que rien de grave lui était reproché ...) et déstabiliser tout un collectif ? Excusez-nous de ne pas comprendre l'intérêt de ce choix !*

Numéros utiles

Médecine du travail : Vous pouvez rencontrer votre médecin du travail sur rendez-vous quand vous le voulez, en toute confidentialité ou demander au service RH de prendre rdv pour vous.

Docteur Uettwiller : 03.90.22.97.75

Psychologue du travail : Chacun peut joindre la ligne d'écoute dédiée qui devient le point d'entrée en contact avec l'équipe des psychologues du travail 24h/24 et 7j/7 en toute confidentialité : 0800 503 204 (numéro d'appel gratuit) Et une permanence en présentiel une fois par mois avec le psychologue Jean-Baptiste Dequevauviller.

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV 1277

Assistantes sociales : Tel 0 800 94 12 21 du lundi au samedi de 9h à 18h www.responsage.com

LDH (lignes directes harcèlement) : ldh@francetv.fr